



Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement

Présentation du 10 Novembre 2005



- Identification et caractérisation des potentiels de danger ;
- Description de l'environnement et du voisinage : enjeux;
- Réduction des potentiels de danger (nature/quantité) ;
- Cohérence avec le système de gestion de la sécurité (SGS) ;
- Accidents et incidents survenus (installation/ industrie / monde) ;
- Évaluation préliminaire des risques ;
- Étude détaillée de réduction des risques (scénarios, barrières) ;
- Quantification et hiérarchisation des différents phénomènes dangereux et accidents correspondants, en tenant compte de l'efficacité des mesures de prévention et de protection (P,I,G,C) ;
- Résumé non technique de l'étude de dangers;
- Représentation cartographique (zones d'effets des phénomènes dangereux).

Déroulement chronologique depuis les EDD actuelles jusqu'au règlement de PPRT

Étude des dangers actuelle



Arrêté préfectoral complémentaire

demande des compléments



Étude complétée

détermination des phénomènes dangereux
pouvant être écartée

- exhaustivité des phénomènes dangereux;
- arbres de défaillance et barrières;
- compléments selon l'AM Probabilité, Cinétique, Intensité, Gravité du 29/09/05;
- si coïncidence avec remise à jour quinquennale de l'EDD, prise en compte des modifications de l'AM du 10/05/2000.

Définition du périmètre d'étude
lancement du PPRT

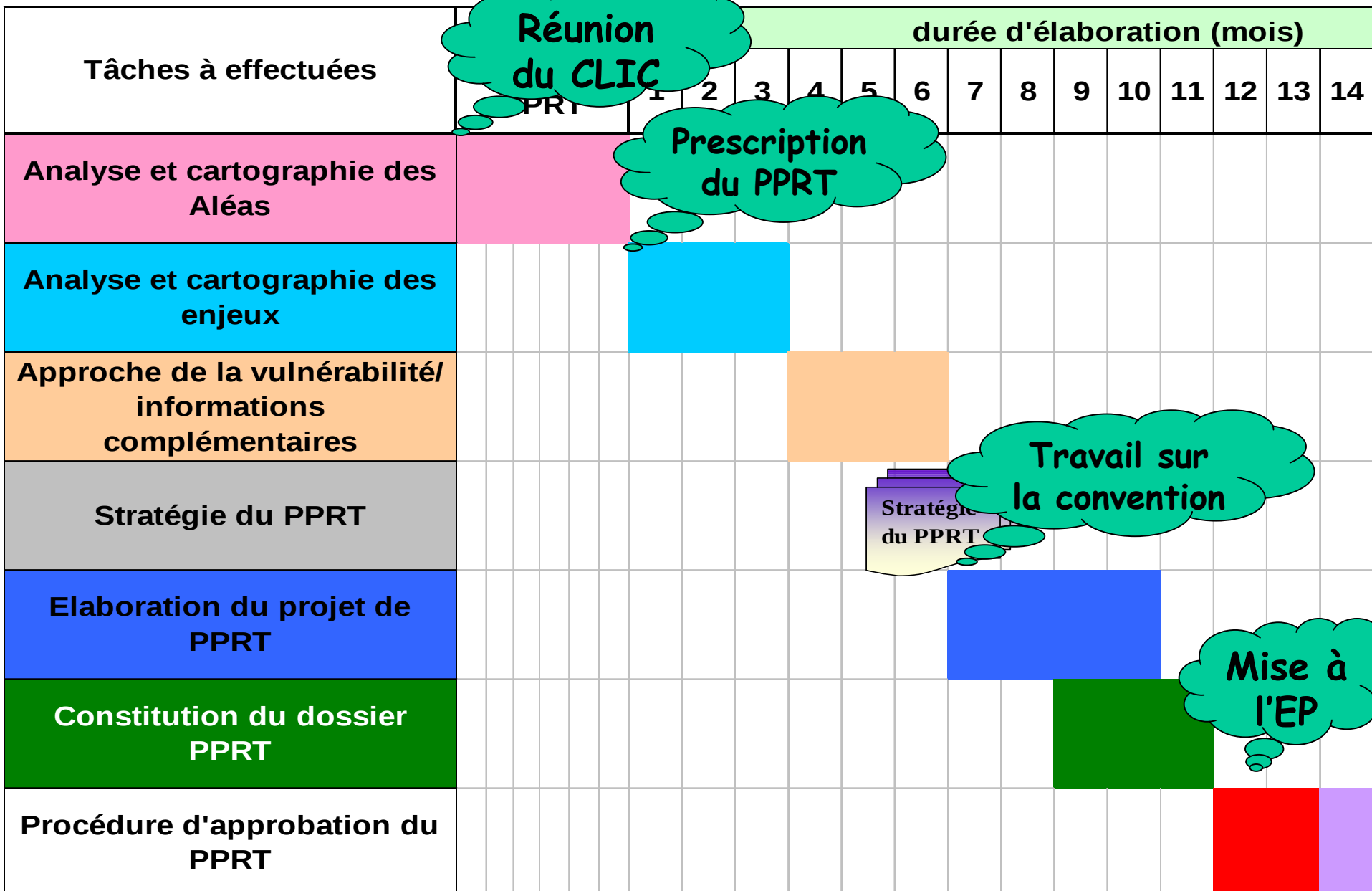
**Cartographie
des aléas**

Mesures éventuelles supplémentaires de
réduction du risque

**Prise en compte
des enjeux**

Règlement du PPRT

Durée d'élaboration du PPRT



Arrêté préfectoral :

- ⇒ le périmètre d'étude du plan ;
- ⇒ la nature des risques pris en compte ;
- ⇒ les services instructeurs ;
- ⇒ la liste des personnes et organismes associés.
- ⇒ les modalités de la concertation avec les habitants, les associations locales et les autres personnes intéressées.

Soumis préalablement au conseil municipal de chaque commune dont tout ou partie du territoire est compris dans le périmètre du plan.